AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Les principales actions de l'AMF

Imprimer Télécharger

- Réalisation d'ateliers à destination des sociétés et réponses aux sollicitations de la Place pour présenter le projet.
  - Afin d'accompagner les émetteurs dans l'application de cette nouvelle obligation, l'AMF organise à leur attention deux nouveaux ateliers pratiques le 7 octobre (COMPLET) et le 4 novembre 2019. Les équipes de l'AMF y aborderont de façon opérationnelle les enjeux de ce nouveau standard technique.
  - Inscription à l'atelier auprès du secrétariat de la Direction des affaires comptables : Yolande Rebouté ou Ouarda Boumedjane
  Format de l'email : initialeprenom.nom@amf-france.org

- Apporter des réponses aux questions soulevées en coordination avec l'ESMA et les autres régulateurs

- Mise à jour régulière d'une page internet dédiée au projet ESEF sur le site de l'AMF

- Suivi des travaux du groupe de travail de l'ESMA pour trouver des réponses communes aux questions soulevées

- Mise à jour des procédures de dépôt (à venir)

- Traduction en français du Manuel de reporting de l'ESMA

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02